

## Développer les pratiques multisports de nature

JUIN 2015 - N° 108

Après avoir participé à de magnifiques événements sportifs tels que les Jeux olympiques en aviron et des raids multisports aux quatre coins de la planète j'ai eu envie de rendre au sport une partie de ce qu'il m'a apporté dans ma construction personnelle et de faire connaître notre pays et ses territoires souvent méconnus. Voilà pourquoi j'organise Raid in France depuis 2007 avec une équipe de bénévoles passionnés, rassemblés au sein de l'association Sport et Nature ProMotion dont le but est de promouvoir, par le biais des activités de nature, nos richesses patrimoniales.

Une autre de mes motivations est de partager ma sensibilité environnementale. Car si notre environnement est superbe, il est aussi fragile. Or vivre des aventures sportives au cœur de la nature s'avère l'un des meilleurs moyens que je connaisse pour sensibiliser le plus grand nombre à sa préservation.

Le concept de *Raid in France* est de changer de lieux à chaque édition, de sortir des sentiers battus, de garder les tracés les plus secrets possibles. Les formats de course peuvent être de durées et de distances différentes mais certains éléments sont constants : proposer des activités de nature présentes sur les territoires traversés, l'autono-

mie, le non-stop et l'orientation. La spécificité de ce raid multisport est que chaque équipe peut rallier l'arrivée grâce à un système de parcours adaptés à ses capacités.

## LE POINT DE VUE



Pascal Bahuaud

DIRECTEUR DE L'ÉVÉNEMENT
RAID IN FRANCE

L'organisation d'une telle épreuve nécessite de rencontrer les acteurs locaux, tant pour rechercher les financements nécessaires que pour valider un parcours ; ce sont toujours des moments riches sur le plan humain. Malheureusement, la diminution des aides des collectivités territoriales, elles-mêmes en difficulté, a un impact fort sur la dynamique des manifesta-

tions sportives et culturelles. Ce qui est dommageable au regard de leurs bénéfices, notamment en matière de santé et de cohésion sociale. Par ailleurs les mesures liées à la protection de l'environnement, sujet qui m'est pourtant cher, sont de plus en plus contraignantes pour les organisateurs de manifestation en milieu naturel. Il est temps que le monde sportif soit reconnu dans sa capacité à défendre l'intérêt général de ces pratiques En tous les cas, il me semble nécessaire de se poser la question : une manifestation risque-t-elle d'avoir un impact environnemental majeur ou cet impact, qui est la plupart du temps mineur ou inexistant, peut-il être contrebalancé par les nombreuses retombées positives en matière de sensibilisation?

De la même manière, les sensations inoubliables générées par ces évènements soumis à autorisations exceptionnelles et les retours par l'image qui peuvent être produits lors de ces traversées sont, à mon sens, parmi les meilleurs vecteurs possibles des notions de respect et de sauvegarde de notre environnement. En espérant que ce point de vue participe à la prise de conscience de chacun afin que toutes les forces vives des sports de nature et de l'environnement soient plus en cohérence et en harmonie.







## LE POINT SUR

## Le «multi», levier de développement des sports de nature

La pratique multisport de nature est à la fois multimilieu, multidisciplinaire, multisupport, multicompétence. De ce fait, le développement de la pratique multisport pour le plus grand nombre nécessite une approche transversale, interfédérale, prenant en compte les pratiques organisées, encadrées et auto-organisées. Les fédérations du sport scolaire, les professeurs d'éducation physique et sportive ainsi que les fédérations affinitaires reconnaissent depuis longtemps les intérêts de cette pratique très formatrice. Cependant, faute de structuration, le multisport de nature n'a pas encore trouvé sa place d'ambassadeur du développement de toutes les pratiques. L'enjeu est ici de dépasser une pratique qui consisterait à juxtaposer différentes disciplines, entraînant un zapping permanent, et de concevoir une approche construite de la pratique multisport de nature dans un projet éducatif et sportif cohérent.

## Un guide en faveur du développement de la pratique multisport de nature pour les jeunes

En cours de finalisation, ce document technique a pour ambition d'accompagner les porteurs de projets éducatifs et sportifs en leur fournissant les outils indispensables à l'élaboration de ce type de projet. Le réseau national des sports de nature, les fédérations sportives en particulier, a été largement mobilisé pour définir, organiser et rédiger le contenu de ce guide. Définitions des pratiques, modalités d'encadrements, notions de sécurité tels sont les points essentiels que le groupe de travail a souhaité traiter dans ce document. Ce guide clarifie également les notions de pratiques multisports enchaînées (de type raid) et non enchaînées, soulignant ainsi leur complémentarité. La présentation de dix familles d'activité permet de saisir pleinement l'intérêt de la pratique multisport : le trail et la randonnée pédestre, le VTT (et le cyclisme), les déplacements et activités en orientation, les activités à cordes (spéléologie, canyonisme, escalade...), les activités de précision et d'adresse, le roller et les activités de glisse hors neige, les activités en milieu enneigé (ski de fond, raquettes à neige, ski alpinisme), les pratiques enchaînées telles que le triathlon et le bike & run, les activités nautiques (canoë-kayak, raft, nage en eau vive), le raid multisport. Ce guide sera illustré par des exemples concrets et délivrera de nombreux conseils pratiques.

Les fédérations unisports peuvent avantageusement se laisser porter par cette demande croissante pour le multisport, et proposer des sections multisports ou de nouvelles combinaisons de leur sport avec d'autres. Cela se pratique peu pour le moment, notamment en raison du cloisonnement de nombreuses activités. Aussi, il apparaît pertinent d'accompagner les acteurs du sport fédéré vers des offres plus en adéquation à la demande sociale de pratiques multisports de nature. Il est notable que cette demande de pratique de plusieurs activités sportives est en hausse et concerne plus spécialement les jeunes. De plus, les pratiquants semblent attirés par des activités qui offrent des similitudes, d'effort ou de milieu de pratique. Dans dix ans, il est probable qu'un bon nombre de nouvelles pratiques émergent, ainsi la combinaison de pratiques est une source inépuisable de nouveauté!

## Une ambition européenne

L'Europe a inscrit le sujet « multisport » dans son calendrier. Cette question a été abordée lors du dernier EU Sport Forum (Italie, 12 décembre 2014) ainsi que lors la Conférence des ministres européens responsables du sport (Suisse, 18 septembre 2014). Des préconisations clés émergent de ces travaux européens. À titre d'exemple, inciter la création de sections multisports au sein des clubs de sports traditionnels bénéficiant d'une forte popularité tels ceux de football permettrait d'assurer une solidarité entre les disciplines les plus pratiquées et les plus confidentielles. La Commission européenne note aussi que certaines de ces disciplines « moins populaires » sont quelquefois pratiquées par une minorité ce qui représente un bon levier pour faire de l'inclusion sociale. La pratique multisport est promue de manière forte dans les pays nordiques et semble efficace pour limiter le décrochage sportif chez les adolescents.

Enfin il est heureux de noter que la Commission européenne souhaite à travers le programme Erasmus+ Sport soutenir en particulier les projets qui œuvrent à la promotion des pratiques multisports.



## Les raids multisports de nature

Les raids multisports de nature sont aujourd'hui proposés au sein de nombreuses fédérations sportives. La Fédération des raids multisports de nature qui a pris en charge la représentation coordonnée des forces vives de cette activité œuvre depuis deux ans pour évoluer vers une reconnaissance institutionnelle par le biais de la délégation de l'activité par le ministère. En concertation avec le ministère des Sports ce choix s'est précisé en optant pour le rapprochement avec une fédération sportive déjà délégataire qui intègrerait en son sein le raid multisport de nature. Conscients de l'avantage que présenterait cette reconnaissance officielle (au sens du Code du sport) de leur discipline, les dirigeants de la Fédération française de raid multisport de nature se sont rapprochés dans un premier temps de la Fédération française de triathlon et disciplines enchaînées. En mars 2015, le bureau directeur de cette fédération a manifesté son intérêt et formalisé des hypothèses d'intégration de cette discipline en veillant notamment au non-formatage des raids multisports. La réussite de cette structuration sera dépendante de la capacité à poursuivre le développement des raids multisports de nature au sein d'organisations diverses et variées, de la capacité à répondre aux attentes des pratiquants et d'apporter des réponses aux enjeux des politiques de cohésion sociale, de santé, d'éducation et, surtout, de développement des pratiques sportives pour le plus grand nombre.

Ainsi, à titre d'exemple, l'activité raid multisport de nature se développe dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Les formations telle que celle organisée conjointement par la direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations du Territoire de Belfort et par la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Franche-Comté, intitulée Organiser un mini-raid donnent entière satisfaction et contribuent au développement de la pratique multisport pour les jeunes. Par ailleurs, la connaissance créée lors de cette formation sera exploitée pour élaborer une fiche pédagogique dédiée à la pratique du multisport avec un public jeune, qui viendra compléter la collection des Fiches pédagogie ACM disponibles sur le site du réseau national des sports de nature.

#### EN SAVOIR PLUS



Contacter le PRNSN



Fiches pédagogie ACM

## LES BRÈVES

#### ACTUALITÉ **Qui sont les professionnels** du vol libre?

Afin de mettre en lumière la réalité, les atouts et les contraintes des métiers de l'encadrement du vol libre dans l'objectif de guider de façon plus précise les décisions politiques, techniques ou pédagogiques à venir, une enquête nationale sur les professionnels du vol libre a été lancée. Elle est gérée par un comité de pilotage composé de l'École nationale de ski et d'alpinisme, la FFVL, du Syndicat national des moniteurs de vol libre, du CREPS de Toulouse et de l'UCPA. L'accompagnement méthodologique est réalisé par le Pôle ressources national des sports de nature. Administrée à partir du 2 septembre 2015 par courriel, cette enquête anonyme sera adressée à l'ensemble des professionnels du vol libre ayant exercé, même très ponctuellement, dans les cinq dernières années. Cette enquête constitue une occasion unique – et des plus utiles – pour les moniteurs du vol libre de faire connaître leur vision du métier. Alors rendez-vous le 2 septembre prochain!

#### ACTUALITÉ

## Pratiquants de sports de nature, qui sont-ils, où vont-ils?

La 7e Journée technique du réseau national des sports de nature s'est déroulée le 28 mai à l'Insep autour de la connaissance des pratiques et pratiquants de sports de nature. Les interventions sont en ligne et éclairent un état des lieux des connaissances, des retours d'expériences sur le recueil de données objectivées et la mise en œuvre de choix politiques, ainsi que les transferts envisageables vers d'autres secteurs d'activité.

% www.sportsdenature.gouv.fr

## ACTUALITÉ Vélo-City 2015

Velo-city est la conférence mondiale de référence en matière de pratique du vélo urbain et de politiques cyclables. L'édition 2015, qui s'est tenue à Nantes du 2 au 5 juin, a démontré l'opportunité de convergences entre le vélo transport et le vélo sport.

% www.velo-city2015.com

## **ACTUALITÉ**

## L'IGN et le PRNSN fédèrent leurs énergies!

Une convention a été signée le 2 juin 2015 entre l'IGN et le PRNSN pour mettre en lien le site Suricate, tous sentinelle des sports de nature avec l'Espace loisirs, valorisant ainsi le réseau des gestionnaires des signalements de Suricate (services de l'État, fédérations sportives et conseils départementaux). Les signataires sont Pierre Billotey, directeur adjoint des programmes civils de l'IGN et Thierry Bedos responsable du PRNSN et directeur adjoint du CREPS Rhône-Alpes.

% sentinelles.sportsdenature.fr

% espaceloisirs.ign.fr

#### ACTUALITÉ

## Appel à projets : Grandes itinérances du Massif central

L'appel à projets 2015 portant sur le soutien aux grandes itinérances du Massif central est ouvert. Les porteurs de projet ont jusqu'au 24 juillet pour déposer leur candidature. Cet appel à projets a pour objectif d'appuyer l'amélioration de la qualité de l'offre touristique des itinéraires emblématiques du Massif central.

www.gip-massif-central.org

#### AGENDA

## Semaine européenne du Sport

Du 7 au 13 septembre 2015

ec.europa.eu/sport/week

## L'EXPÉRIENCE

## Écoles multisports du département de l'Yonne



Développement de la pratique

**ÉCHELLE TERRITORIALE** Départementale

En 2001, le département de l'Yonne a développé des écoles multisports sur l'ensemble du territoire. À ce jour, 42 écoles sont recensées sur ce territoire. Les écoles multisports sont des lieux de découverte et d'initiation sportive dont l'objectif est de développer chez l'enfant une motricité spécifique aux activités physiques et sportives. Les écoles doivent avant tout permettre aux enfants de s'épanouir tant au niveau physique que mental. Elles permettent également aux enfants d'élargir leurs connaissances des activités sportives, en vue d'une pratique régulière au sein d'un club sportif.

Tous les enfants, garçons et filles âgés de 6 à 12 ans, peuvent s'inscrire dans une école multisports. Les inscriptions se font sur une année scolaire. L'école fonctionne sur 36 semaines, en période scolaire, de janvier à décembre. Le fonctionnement pendant les petites vacances scolaires est laissé à l'appréciation de chaque école multisport.

L'encadrement est assuré par des éducateurs titulaires d'un diplôme ouvrant droit à l'enseignement, l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

Huit familles d'activités sont proposées: activités athlétiques, aquatiques, gymniques, physiques artistiques et d'expression, sports collectifs, sports de raquettes, sports d'opposition et activités physiques de pleine nature.

Au minimum cinq des huit familles d'activités devront être pratiquées au cours de la saison sous forme de cycle d'activités. Chaque cycle d'activités comprend entre deux et quatre séances par activité. La pratique de chaque activité consiste uniquement en une initiation, une découverte sportive.



#### Comment et pourquoi avez-vous créé une école multisport de nature départementale?

La volonté première du département était de favoriser la pratique du sport pour les jeunes de notre territoire. En 2001, nous avons donc mis en place le principe des écoles multisports dans des activités traditionnelles (athlétisme. sports collectifs, sports d'opposition...).

La démarche initiale s'inscrit dans une politique de développement du sport pour le plus grand nombre avec l'enjeu, pour notre territoire rural, de limiter les déplacements entre le domicile des jeunes et les lieux de pratique.

En 2005, il nous a semblé intéressant d'orienter les écoles sur la pratique des sports de nature. L'Yonne possède en effet de nombreux espaces naturels propices aux activités telles que la course d'orientation, le canoë-kayak, le VTT ou encore l'escalade.

#### Pouvez-vous nous décrire le fonctionnement de votre action?

Les écoles sont portées soit par une collectivité (commune ou intercommunalité) soit par une association. Le département participe au fonctionnement de l'école en finançant l'encadrement sur la base de 13 euros par heure.

Côté matériel, nous jouons la carte de la mutualisation. Nous possédons tout le matériel sportif nécessaire aux écoles pour le déroulement des cycles d'activités. Nous organisons la pré-répartition du matériel entre les écoles en début d'année, et chaque responsable d'école est ensuite chargé de le récupérer et de le restituer dans nos locaux à Auxerre. Ce fonctionnement est particulièrement adapté à la configuration géographique de notre territoire, Auxerre bénéficiant d'une position centrale sur le département.

Les éducateurs sportifs du département sont responsables de l'organisation générale des cycles et la gestion du matériel. Ils interviennent également sur les événements majeurs tels que le raid des collégiens.

## LE TÉMOIGNAGE



Philippe Lala DIRECTEUR DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE

#### Quel bilan, tirez-vous de ces quatorze années de fonctionnement?

Le bilan est très positif. Nous avons démarré avec cinq écoles et il en existe aujourd'hui quarante-deux sur le département de l'Yonne. Cinq mille enfants sont inscrits dans ces écoles multisports.

Dès l'origine, il n'a jamais été question de remplacer les clubs sportifs. Notre action vise à rendre accessible la pratique sportive et à faire découvrir différentes activités pour favoriser ensuite la pratique en club. Le mouvement sportif et nous sommes donc complémentaires ; nous entretenons de très bons rapports.

Néanmoins une difficulté existe concernant la capacité des clubs à accueillir des jeunes issus des écoles multisports. En effet, leur offre d'activités ne correspond pas toujours aux attentes des jeunes. Pour permettre une conti-

#### **RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCOLES MULTISPORTS** DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE EN 2010



nuité entre l'école multisport et le club nous travaillons avec les comités sportifs départementaux et nous fixons des objectifs dans des conventions de partenariat.

Comment envisagez-vous l'avenir de votre projet et quels conseils donneriez-vous aux collectivités territoriales qui voudraient mettre en place une école similaire?

Notre action s'inscrit dans la continuité. Nous souhaitons renforcer le dispositif existant et surtout favoriser la création de clubs pour assurer la continuité de la pratique. L'idée de proposer des écoles uniquement « sports de nature » a déjà été évoquée mais nous sommes limités par une saison hivernale peu favorable d'un point de vue climatique.

Ce type de projet ne peut pas se mettre en place sans le soutien du mouvement sportif. Il est donc indispensable de travailler et de partager les objectifs avec

EN SAVOIR PLUS





## LES BRÈVES

# JURIDIQUE Priorités ministérielles en matière de formation dans les métiers du sport et de l'animation

Circulaire N° DS/C2/2 015/158 du 5 mai 2015 relative aux priorités du service public de formation relevant du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et à la contribution des établissements publics de formation au service régional de formation.

% circulaires.legifrance.gouv.fr

# JURIDIQUE Libre établissement et prestations de services des ressortissants communautaires pour l'activité du canyonisme

Note de service n° DS/DSC1/2015/70 du 13 mars 2015 relative aux modalités d'expertise et d'organisation des mesures de compensation applicables aux demandes de libre établissement ou de prestations de services des ressortissants communautaires pour l'activité du canyonisme.

% Consulter la note de service

Fiche réglementation activité canyonisme

#### ACTUALITÉ

## Trois nouveaux partenaires du Plan qualité tourisme

Le Plan Qualité Tourisme compte de nouveaux porteurs de démarche dans la filière Activités sportives de loisirs. Le Syndicat national des exploitants de parcours aventure rejoint la Fédération française de surf en tant que réseau national délégataire de l'attribution de la marque. Les agences de développement touristique Charente-Maritime Tourisme et Charente Tourisme, quant à elles, deviennent des partenaires locaux avec le réseau RN2D. La filière Activités sportives de loisirs du Plan Qualité Tourisme compte aujourd'hui deux réseaux nationaux, deux démarches régionales et trois partenaires locaux.

% www.entreprises.gouv.fr

#### AGENDA

## **3º Colloque des aires** marines protégées

du 6 au 8 octobre 2015, Brest (Finistère) www.aires-marines.fr



#### KIOSOUE

## Quel service public du sport en Pays de la Loire ?

Une contribution collective des acteurs du sport en Pays de la Loire. « La Conférence régionale consultative du sport rassemble en Pays de la Loire les représentants du mouvement sportif, les collectivités territoriales et l'État qui échangent et imaginent ensemble l'avenir des politiques sportives en région. Parce que le sport est vecteur de citoyenneté et de santé dans le quotidien des Ligériens, ils ont souhaité par ce texte présenter le fruit de leurs travaux et les propositions qu'ils portent en commun pour bâtir un véritable service public du sport en région. Une expérience de coconstruction exemplaire, à l'image du dynamisme de la première région sportive de France!»

% www.pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr

## Activités physiques et sportives de nature à l'école

Du 22 au 24 septembre 2015 CREPS Rhône-Alpes (Vallon Pont d'Arc, Ardèche)



www.sportsdenature.gouv.fr









Pôle ressources national des sports de nature – CREPS Rhône-Alpes , Vallon Pont d'Arc (07150)

Directeur de publication : François Beauchard / ISSN : 1958-5101

Crédits photographiques: PRNSN